

Nouveau schéma de gouvernance du sport, une mise à l'écart dommageable de la branche professionnelle du sport

Dans le cadre de la réforme du modèle sportif français et de la refonte de la gouvernance du sport, Laura FLESSEL, Ministre des Sports avait sollicité une large concertation sur le sujet. Au terme de 6 séminaires et 24 ateliers, cette concertation s'est achevée le 10 juillet dernier. Aux vues des recommandations et du schéma de gouvernance auxquels a abouti cette concertation le CNEA s'alarme de l'absence de prise en compte des acteurs structurés et représentatifs du secteur.

Le CNEA tient à souligner **le rôle majeur des partenaires sociaux en matière d'emploi, de formation et de certification** au sein du champ sportif. Pour mémoire, depuis 2008, la Branche du sport a créé **40 CQP** et délivré **plus de 50 000 certifications**. Elle représente aujourd'hui **23 000 structures** et couvre **plus de 138 000 emplois**.

Après 8 mois de concertation c'est le modèle **d'une gouvernance partagée à responsabilités réparties** qui a été retenu pour le secteur du sport, elle serait co-construite sur **les compétences partagées entre les acteurs publics et privés du sport**.

Or les recommandations finales du rapport sur la Gouvernance du sport mentionnent que **seules les entreprises de l'économie du sport représenteront le monde de l'entreprise** en passant **sous silence le rôle des partenaires sociaux de la Branche, acteurs majeurs de l'environnement social et économique du monde du sport**. Le CNEA insiste **sur la nécessaire association des acteurs représentatifs du secteur** au sein de ce nouveau schéma de gouvernance, aux côtés des entreprises du monde économique.

Ainsi **le CNEA alerte la Ministre des Sports** d'une part sur **la confusion manifeste autour du monde des entreprises de l'économie du sport et de la branche professionnelle du sport**; d'autre part du **manque de considération** de celle-ci dans cette réforme en dépit de **son poids dans le dialogue social et de son expertise professionnelle**.